



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 05/08/2026

Reçu en préfecture le 06/08/2026

Publié le **10/08/2026**

ID : 057-245700695-20260730-D2026_120_SI-AR

DECISION 2026-120

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les arrêtés du Président n° 2026-12 en date du 10 avril 2026 et n° 2026-28 en date du 27 mai 2026 portant délégation de fonction et de signature à M. Jean-Marc VACCARO, Vice-Président en charge de la Politique de la petite enfance, de la santé et des affaires sociales,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

L'achat et de livraison d'équipements informatiques dans la cadre de la compétence actuellement en place établi avec les mairies et la CCCE, comprenant 1 Firewall, 1 switch et une borne Wifi, est conclu avec la société : SARL BCS INFORMATIQUE, située 120, route de Thionville 57050 METZ, pour un montant de 23 495 € H.T. soit 28 194,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 30 juillet 2026

Pour le Président
et par délégation
Jean-Marc VACCARO

*Vice-Président en charge de la politique
Petite enfance, de la santé et des affaires
sociales*